

Cannet Passion



Jean-Luc LONGOUR, maire du Cannet des Maures

N° 1 • Juillet 2008

édito

Cannetoises, Cannetois, chers amis

Tout d'abord merci, merci à tous ceux qui ont favorisé l'élection d'une nouvelle équipe aux commandes de notre commune du Cannet des Maures.

Ils ont osé le changement, ils ont parié sur l'audace.

A nous, maintenant, de démontrer qu'ils ont eu raison, en travaillant énergiquement au rapprochement de toutes les cannetoises et de tous les cannetois et à la construction d'une commune où il fait bon vivre.

Le tribunal administratif de Nice a validé le résultat des élections

de mars, nous avons désormais 6 ans pour appliquer sereinement notre programme avec un groupe malheureusement restreint à 14 membres.

En effet, je ne peux que déplorer l'absence de participation du groupe minoritaire, mis à part un de ses membres que tout le monde reconnaîtra et que je tiens à remercier personnellement pour son dévouement en faveur de l'intérêt général. Respectueux du fonctionnement démocratique, dès l'adoption en conseil municipal du Règlement

Intérieur, un espace leur sera réservé dans les publications futures du journal communal.

Après une période difficile au cours de laquelle il a fallu élaborer en urgence le budget communal, nous avons pris la commune en main en réorganisant les services pour mieux identifier leurs rôles respectifs aussi bien à l'usage de la population qu'à celui des employés. En restaurant la confiance et le respect envers le personnel, l'action communale ne sera que plus performante.

ACTIONS ENGAGÉES :

- **Balançan** : Voir feuille insérée
- **Dojo** : Manifestement et sans esprit polémique, c'est un gouffre à finances. Le coût global d'investissement est passé de 2.900 000 euros à 4.200 000 euros et sera certainement encore dépassé. La part à la charge de la commune s'élèvera à au moins 1.200 000 euros en tenant compte de tout ce qui n'est pas inclus dans le marché d'origine. Quant au coût de fonctionnement que l'on peut légitimement évaluer à au mois 150 000 euros annuels, il devra être partagé par tous les locataires de la structure et non pas être à la charge de notre seule commune comme il en était convenu précédemment.
- **Gare** : Une fructueuse rencontre avec les responsables régionaux de la SNCF a ouvert la réflexion, d'une part sur l'identification de la gare «Cannet des Maures», d'autre part sur la cession des voies désaffectées qui, en l'état, dégradent l'image de notre commune.
- **Marché** : Des contacts sérieux ont été pris avec des producteurs afin de mettre en place un marché bio le dimanche matin tout en conservant celui du mardi matin.

- **Jardin d'enfants** : Un marché a été conclu en vue de le clôturer afin de le sécuriser et le rendre salubre (déjections canines).
- **Aire du Recoux** : La grange Pastorello sera restaurée pour héberger le service Sports-Animation-Jeunesse ainsi qu'un logement pour un gardien. Par ailleurs, un city-stade et une aire de skate-park seront aménagés à l'entrée de l'aire de sports à destination de nos jeunes.



- **Comités de quartiers = Ateliers 21** : Une commission s'est mise en place pour redéfinir leurs aires respectives, élire les représentants (référents) et programmer les travaux à réaliser, pour peu que le Dojo n'ait pas absorbé toute notre capacité financière à investir... Les commissions extramunicipales Développement Durable, Vie Culturelle et Tourisme, Développement Économique, Sports et Jeunesse vont être constituées.

- **Liaison Centre Ville-Lac des Escarcets** : Un projet de liaison douce (piéton, vélo, cheval) est en cours d'élaboration qui valorisera notre commune et facilitera en les sécurisant les déplacements familiaux.
- **Animation** : Le Comité d'animation restructuré a été reconduit permettant la continuité des manifestations programmées dont la fête du village.
 - **Notez sur vos agendas, le mercredi 9 juillet à 21h30, pour une représentation exceptionnelle du Corps de Ballet de l'opéra de Toulon, place du jeu de boules, entrée gratuite.**
 - Enfin, je profite de cette adresse à tous les cannetois pour solliciter la renaissance de l'association des boulistes en lui trouvant un président.
- **Police Municipale** : Conformément à ce que nous vous avons annoncé durant la période électorale, et afin d'assurer aux citoyens une sécurité optimale, nous avons décidé de renforcer la présence de la Police Municipale sur notre commune. Ce dispositif expérimental, sera mis en application dès le 1^{er} juillet 2008. Il se concrétise principalement par la communication aux cannetois d'un numéro de téléphone sur lequel vous pourrez désormais joindre celle-ci **24h/24h et 7j/7j**, à utiliser essentiellement en cas d'urgence : **06 70 94 55 60** (période probatoire de 6 mois renouvelable). Par ailleurs, des rondes de nuit seront organisées dès cette date.

Soyez assurés, chers Cannoises et Cannois, de notre parfaite détermination à assurer la prospérité de notre commune et de rendre au Cannet des Maures la place qu'il mérite dans le concert départemental et régional.

Je demeure = votre écoute -

Docteur Jean-Luc LONGOUR

Organigramme des services

Services	Adjoints	Responsables	Téléphone	Fax
Techniques : Espaces Verts/Eau-Assainissement Voirie/OM/Bâtiments	André DEL PIA	Jean-Luc PESSEL	04 94 50 98 25	04 94 50 98 27
Environnement Urbanisme Développement durable	Michèle BOTRINI	Sophie BECEL	04 94 50 98 23	04 94 50 98 24
Finances Développement économique	Christine MORETTI	Eric GARCIA	04 94 50 06 03	
Jeunesse - Sports	Pierre MARTOS	Franck FILERI	04 94 50 06 06	04 94 50 06 06
Cantine ----- École, Transport	Richard SPINOSA	Patrick IMBERT ----- Pascale GIRAUDO	04 94 60 98 33 ----- 04 94 50 98 32	04 94 60 98 33 ----- 04 94 73 49 61
Vie Culturelle Tourisme Communication Information	Marie-Thérèse MONTANOLA	Christine DIOT	04 94 50 35 21	04 94 50 35 22
CCAS Santé - Solidarité	Anicé LACHEREF	Claudine FALIZE	04 94 50 08 21	04 94 50 08 25
Chasse-Forêts-Rivières-CCFF Correspondant Défense Administration Générale	Philippe GAUBERT	Laurence DE FILIPPIS	04 94 50 06 00	04 94 50 98 22



D.C.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S

**Horaires d'ouverture
à compter du 7 juillet 2008 :**

Lundi :
8h à 12h et 13h à 16h30

Mardi :
8h à 12h et 13h à 16h30

Mercredi :
8h à 12h et 13h à 16h30

Judi :
8h à 12h
(fermé au public l'après-midi)

Vendredi :
8h à 12h et 13h à 16h30

Permanences sociales - Villa Pellegrin :

- **Assistantes sociales :**
Lundi et jeudi, de 9h à 11h
sur rendez-vous au 09 94 50 11 90

- **Mission locale :**
2^{ème} lundi de 14h à 17h
sur rendez-vous au 04 94 50 15 01

- **CPAM :** mardi, de 9h à 11h30

- **Insertion RMI :**
2^{ème} et 4^{ème} mardi, de 14h à 16h sur rendez-vous

- **C.A.F :**
1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi, de 14h à 16h30

- **CEDIS :** mercredi et vendredi, de 9h à 12h
et de 14h à 16h30 sur rendez-vous

- **Croix Rouge :** 3^{ème} jeudi, de 14h à 16h.

Vice-Président du CCAS :

Docteur Anicé LACHEREF

Permanences : jeudi, de 13h30 à 17h

Autres jours : sur rendez-vous
au 04 94 50 08 21 / Fax : 04 94 50 08 25
sante@lecannetdesmaures.com

CCAS : Villa Pellegrin - Rez-de-chaussée
83340 Le Cannet des Maures
Tél. : 04 94 50 08 21
ccas@lecannetdesmaures.com

Votre été au Cannet des Maures

Mardi 1er juillet :

18h30 : Vernissage des expositions «Autour de l'Afrique» (Photos, masques, instruments de musique, planches de dessins originaux BD Abdallahi) - Médiathèque municipale. Expositions dans différents lieux (médiathèque municipale, mairie, poste, gare) du 23 juin au 9 juillet.

21h30 : Projection du film «Bamako» suivie d'une conférence sur la vie en Afrique - Médiathèque municipale.

Mercredi 2 juillet :

16h30 : rencontre avec Jean-Denis PENDANX et Christophe DABITCH auteurs de la BD «Abdallahi» à la médiathèque.

20h30 : soirée conte «Sous l'arbre à palabre» avec Lamine DIAGNE, conteur, et un joueur de kora - Médiathèque municipale.

Jeudi 3 juillet :

18h30 : concert de kora et balafon - Cour de l'école primaire - Gratuit.

21h30 : cinéma plein air «Les Couilles de l'éléphant», Cour de l'école primaire - 5 euros.

Vendredi 4 juillet :

15h à 18h : ateliers cuisine africaine, Grand Foyer - Inscription médiathèque - 5 euros.

18h : rencontre/signature avec Mouss et Hakim, les musiciens «Origine contrôlée» (en concert le soir au Vieux Cannet dans le cadre des Nuits blanches).

Samedi 5 juillet :

10h : film suivi d'une conférence sur les instruments de musique africains. Médiathèque municipale

18h : rencontre/signature avec «Rokia Traoré» (en concert le soir au Vieux Cannet dans le cadre des Nuits Blanches).

Les 4, 5, 6 juillet :

LES NUITS BLANCHES DU VIEUX CANNET
25 euros les 4 et 5, gratuit le 6.

Vendredi 4 juillet

20h : place du Vieux Cannet - 16 euros.

Terrakota : un groupe plein d'énergie qui mélange des musiques brésiliennes, antillaises, maghrébines, du blues, du flamenco et même le ska.

«Origines contrôlées» : Mouss et Hakim, 2 anciens de Zebda qui nous font partager et découvrir 40 ans de musiques composées par des artistes algériens exilés en France, un patrimoine universel mettant à l'honneur les valeurs de citoyenneté, de courage et de liberté.

Samedi 5 juillet

20h : place du Vieux Cannet 18 euros.

Victor Démé : un artiste à découvrir absolument. Après 30 ans de concerts au Burkina Faso, cet artiste enregistre son 1er CD où se croisent des musiques aux accents mandingues, blues ou flamencos.

Rokia Traoré : une artiste incontournable que l'on ne présente plus.

Dimanche 6 juillet

20h : Parc Pellegrin, devant la mairie - Gratuit

Delphine II : Slameuse et comédienne.

Mardi 8 juillet

18h : Présentation Théâtre Draguignan

Mercredi 9 juillet

21h30 : venue exceptionnelle du Corps de Ballet de l'OPERA DE TOULON place du jeu de boules. GRATUIT.

Jeudi 10 juillet

21h : cinéma en plein air Cour de l'école primaire en partenariat avec Ciné 83 - 5 euros.

Vendredi 11 juillet

18h30 : vernissage Exposition «Carte blanche à Claude Ferdinand». Exposition du 11 à 31 juillet - Médiathèque municipale.

Dimanche 13 juillet

19h : prise d'armes place du jeu de boules.

20h : soirée républicaine dans le parc de la mairie (chacun amène son repas).

23 au 28 juillet :

FETE DU VILLAGE avec Aioli à midi dans le parc de la mairie le 27 juillet.



Jeudi 24 juillet

21h : cinéma en plein air, Cour de l'école primaire, en partenariat avec Ciné 83 - 5 euros.

Vendredi 1er août

18h30 : vernissage exposition peintres locaux. Exposition du 1er au 20 août - Médiathèque municipale.

Jeudi 7 août

21h : cinéma en plein air, Cour de l'école primaire, en partenariat avec Ciné 83 - 5 euros.

Jeudi 21 août

21h : cinéma en plein air, Cour de l'école primaire, en partenariat avec Ciné 83 - 5 euros.

Vendredi 23 août

18h30 : « Soupe au pistou » le soir au Vieux Cannet. Fête de la Saint-Louis au Vieux Cannet le 23 et 24. Vernissage Exposition Carnets Voyageurs. Exposition du 23 août au 2 septembre - Médiathèque municipale.

Vendredi 5 septembre

18h30 : vernissage exposition forum Voconii. Exposition du 5 septembre au 1er octobre - Médiathèque municipale.

Mardi 9 septembre

20h30 : cinémart «Persepolis» de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud - Médiathèque municipale.

Mercredi 10 septembre

16h30 : ciné jeunesse «Les Loups» - Médiathèque municipale.

Vendredi 12 septembre

18h30 : rencontre autour de l'Iran avec Sara Yalda, auteur de «Regards persans» et journaliste au Figaro - Médiathèque municipale.

Mardi 16 septembre

20h30 : cinémart «Documentaire sur l'Iran» - Médiathèque municipale.

Mercredi 17 septembre

16h30 : ciné jeunesse «Contes Persans» - Médiathèque municipale.

Vendredi 19 septembre

18h30 : concert Découverte «Les Petites musiques» - Médiathèque municipale.

Mardi 23 septembre

18h30 : cycle de conférence sur l'Egypte, de Josiane Mercié «La glorieuse histoire de l'Egypte Antique» - Médiathèque municipale.